

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'EVRIQUET
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 056-215600560-20260930-20263009006-DE

L'an deux mille vingt-six, le 30 septembre 2026 à 19 heures, le conseil municipal de la commune d'Evrignet régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme COUTANT Sophie, Maire.

Nombre de membres
du Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

Étaient présents : Mme COUTANT Sophie, Mme COINTET Vanessa, M. PICARD Dominique, Mme EON Christine, M. FLAGEUL Olivier, Mme CESMAT Laurence, M. ADAM Michel, Mme LACOMBE Delphine, M. DENOUAL Mickaël, Mme GUIL Aurélie.

Étaient absents : M. GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir à Mme COUTANT Sophie

Date de convocation :
23 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mme COINTET Vanessa

6/ Taxe sur les locaux vacants

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a possibilité d'instaurer une taxe sur les locaux vacants et que le taux de celle-ci est voté l'année suivante de son instauration.

Après en avoir délibéré et après vote, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de reporter à l'année prochaine sa décision lorsque l'inventaire des locaux vacants aura été réalisé et que les conséquences financières seront connues

Pour copie conforme.
Fait et délibéré à Evriguet
Le 30 septembre 2026
Le Maire

